

Plan de services en français

2021–2022

Éducation et Développement
de la petite enfance

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2021
Plan de services en français
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Avril 2021
ISBN : 978-1-77448-119-6

This document is also available in English under the title of: “French-language Services Plan 2021–22”

Table des matières

Message de la sous-ministre	2
Mesures prises pour contribuer à l’essor de la communauté acadienne et francophone	3
Coordonnateur des services en français	3
Services offerts en français.....	4
Programmes	4
Élaboration de programmes d’études.....	4
Programmes de langues officielles.....	4
Bourses	4
Soutien aux initiatives qui profitent à la communauté	5
Services de traduction	5
Communication en français avec le public.....	5
Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2020–2021.....	6
Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2021-2022.....	7

Message de la sous-ministre

Bonjour,

J'ai le plaisir de présenter le Plan de services en français 2021–2022 pour le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Notre Ministère se distingue des autres par la diffusion de toutes ses communications et publications en anglais et en français, et ce, de façon simultanée. La communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse constitue une partie importante du système éducatif provincial à laquelle des services en français sont fournis.

Chaque direction du ministère s'est engagée à faire en sorte que le bien-être et la réussite des élèves soient favorisés à la fois en anglais et en français. Nous reconnaissons l'importance d'être éduqué et d'apprendre en français ainsi que les avantages liés à la possession d'une langue seconde. La Direction des programmes et des services en français est chargée de fournir des programmes et des services éducatifs qui soutiennent la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse ainsi que l'enseignement du français langue seconde. Malgré la pandémie de COVID-19, la prestation des programmes et services éducatifs a été très efficace. Nous avons proposé la première trousse d'apprentissage à domicile pour aider les familles, créé des sites Web bilingues, catalogué des ressources en ligne pour les élèves et les parents, fourni un soutien aux enseignants de français langue seconde, et bien plus encore. Les employés du Ministère ont travaillé ensemble pour trouver de nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage en ces temps sans précédent.

Notre plan a été rédigé à la lumière des objectifs du *Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2018–2023* et de notre engagement envers un modèle d'intégration dans l'éducation. Des rapports importants comme ceux concernant la *Politique sur l'éducation inclusive* et le *Cadre pour l'éducation de langue française* permettent de créer un système éducatif plus inclusif et plus équitable qui soutient le bien-être des élèves et leur réussite tout en renforçant la collaboration entre les directions du Ministère, les divers intervenants et les partenaires acadiens et francophones.

—Cathy Montreuil, mars 2021

Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Nous reconnaissons l'importance des services en français et nous nous efforçons de nous acquitter de nos responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement. Nous croyons que les Néo-Écossais doivent avoir accès à des services gouvernementaux de qualité en français, et le présent plan démontre notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour y parvenir, nous travaillons de concert avec d'autres institutions publiques désignées à l'échelle du gouvernement, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Nous attachons une grande importance à ce partenariat, car il nous permet de toujours bien comprendre les besoins uniques de la communauté acadienne et francophone de notre province.

Nous encourageons les Néo-Écossais à demander des services en français à leur gouvernement. Nous encourageons aussi les Acadiens et francophones à se faire entendre en devenant membres des agences, conseils et commissions; les occasions sont annoncées régulièrement par le Bureau du Conseil exécutif. À mesure que nous continuons de maintenir et d'améliorer nos services en français, nous vous invitons à nous faire part de vos idées sur nos progrès et de vos commentaires, suggestions et questions en communiquant avec notre coordonnateur des services en français. Si vous souhaitez déposer une plainte officielle concernant les services en français, veuillez communiquer avec le Bureau de l'ombudsman.

Coordonnateur des services en français

Olivier Flibotte (olivier.flibotte@novascotia.ca, 902-471-9833)

Services offerts en français

Programmes

Élaboration de programmes d'études

La Direction des programmes et des services en français du Ministère possède une division qui comprend des conseillers et d'autres spécialistes francophones. Ils travaillent de concert avec d'autres divisions du Ministère en vue de soutenir les activités liées aux programmes de français langue seconde et de français langue maternelle, y compris l'évaluation des connaissances en français langue seconde en fonction de normes linguistiques internationales (CECR).

Programmes de langues officielles

Destination Clic est un programme d'été à l'intention des élèves francophones de 8^e et 9^e année qui résident en dehors du Québec et qui fréquentent une école de français langue maternelle. Cette expérience leur permet d'améliorer leurs compétences en français tout en s'adonnant à des activités qui leur plaisent, et, par la même occasion, ils rencontrent d'autres élèves des quatre coins du pays. En 2021, ce programme sera offert exclusivement en ligne.

Explore est un programme offert au printemps ou en été qui permet d'améliorer ses compétences en langue seconde par des expériences culturelles et des activités dont presque toutes les dépenses sont payées (financement allant jusqu'à 2 800 \$). En 2021, ce programme sera offert à la fois en ligne ou en personne dans l'un de nos 40 campus à travers le Canada.

Le programme **Odysée** s'adresse aux étudiants ayant fait au moins une année d'études postsecondaires et possédant de solides compétences en français. Il leur permet d'améliorer leurs compétences en français tout en partageant leur langue et leur culture. Ce programme leur permet de plus d'acquérir de l'expérience professionnelle en enseignement tout en étant rémunérés. Ils travaillent avec un enseignant et utilisent des jeux et d'autres activités en salle de classe pour inspirer les élèves qui apprennent le français comme langue seconde.

Le **Programme des moniteurs de français à temps partiel de la Nouvelle-Écosse** offre une expérience de travail à plus de 20 étudiants. Au moyen d'activités culturelles et linguistiques, ce programme donne aux moniteurs de langue l'occasion de perfectionner leurs compétences en français de même que celles des élèves en immersion française ou dans le programme de français langue maternelle.

Bourses

Le **Programme de bourses en français pour les enseignants de la Nouvelle-Écosse** vise à encourager les enseignants titulaires d'un certificat d'aptitude à l'enseignement de la Nouvelle-Écosse à suivre des cours à l'Université Sainte-Anne ou des cours au niveau de la maîtrise dans un établissement postsecondaire canadien en vue d'améliorer leurs compétences linguistiques.

Le **Programme de bourses en français pour les étudiants de la Nouvelle-Écosse** vise à encourager les étudiants à faire des études à temps plein à l'Université Sainte-Anne ou dans un autre établissement francophone au Canada où le français est la langue d'enseignement.

Soutien aux initiatives qui profitent à la communauté

Le Ministère accorde des fonds à plusieurs organismes communautaires grâce au Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde. Ces organismes comprennent notamment :

- le Conseil Communautaire du Grand-Havre;
- l'Équipe d'alphabétisation de la Nouvelle-Écosse;
- le Centre communautaire Étoile de l'Acadie;
- le Centre provincial de ressources pédagogiques;
- la Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse.

Services de traduction

Le Ministère a une équipe qui se consacre au traitement des demandes de traduction. Elle s'occupe de traduire tous les documents du Ministère qui sont mis à la disposition du public et offre du soutien quant aux demandes de renseignements généraux en français.

Nous visons à ce que toute documentation relative aux programmes de langue française du système d'éducation (Conseil scolaire acadien provincial et français langue seconde) soit diffusée dans les deux langues. Cela comprend entre autres ce qui suit :

- Communications à destination et en provenance du système d'éducation (y compris les directeurs généraux régionaux et le directeur général, les enseignants, les élèves, les parents et d'autres parties intéressées) :
 - Courriels
 - Correspondance
 - Fiches d'information
 - Foires aux questions
- Documents relatifs aux programmes d'études
- Ressources pédagogiques
- Documents relatifs à l'appréciation du rendement et à l'évaluation
- Rapports ministériels

Communication en français avec le public

Conformément à la *Politique en matière de services en français*, politique interne du Ministère, nous respectons les lignes directrices ci-après lorsque nous traitons des demandes de communication en français :

- Toute correspondance (papier ou électronique) reçue en français doit recevoir une réponse en français.
- Dans la mesure du possible, les demandes orales de communiquer en français sont traitées par un employé bilingue.
- Les versions anglaise et française des documents du Ministère sont publiées simultanément.
- Tous les documents préparés en anglais par le Ministère et destinés au Conseil scolaire acadien provincial et à la population ayant le français comme langue seconde sont fournis en français. Le même principe s'applique aux documents publics, comme les déclarations officielles du ministre, ainsi qu'à la correspondance courante des bureaux du ministre et de la sous-ministre qui est destinée aux centres régionaux pour l'éducation et au Conseil scolaire acadien provincial.

Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2020–2021

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif.

- Examen et soutien des nouveaux programmes d'études et recommandation de stratégies en français langue seconde; liaison avec le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) et la Direction de l'innovation, des programmes et des services éducatifs pour l'élaboration de programmes d'études.
- Publication du *Cadre pour l'éducation de langue française* afin de soutenir les élèves de français langue maternelle et de français langue seconde, les enseignants et les programmes qui reflètent les recommandations de la *Politique sur l'éducation inclusive*.
- Adoption des conventions du *Guide de rédaction de contenus* du gouvernement du Canada pour la lisibilité et la facilité d'utilisation des documents ainsi que du *Guide de rédaction* du Bureau de la traduction pour les documents en français.

Objectif 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.

- Détermination des ressources à l'intention des élèves et des enseignants qui ne sont pas encore offertes en français.
- Traduction et révision d'environ 78 000 mots par mois.
- Maintien d'un système de gestion des demandes de traduction.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté acadienne et francophone.

- Création de partenariats afin de soutenir les domaines d'intérêts communs du français langue maternelle et du français langue seconde (ainsi que son programme d'études) en mettant l'accent sur les compétences langagières et culturelles pour tous les enseignants et les élèves.
- Consultation régulière du CSAP, de l'Université Sainte-Anne et des centres régionaux pour l'éducation pour s'assurer que leurs priorités et les initiatives proposées sont incluses dans le plan d'action du programme des langues officielles en éducation.
- Consultation des communautés scolaires lors de l'intégration de nouvelles technologies et de nouveaux programmes pour s'assurer qu'ils reflètent leurs besoins.

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2021-2022

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif.

- Mettre à jour la *Politique en matière de services en français* du Ministère afin de refléter la *Politique sur l'éducation inclusive* et d'autre terminologie.
- Orienter les activités pour soutenir le *Plan stratégique du gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2018–2023*.

Objectif 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.

- Évaluer et améliorer les systèmes au profit de la coordination des services relatifs à la traduction.
- Continuer d'offrir des possibilités de formation afin de favoriser l'épanouissement professionnel de l'équipe de traduction (Technologies JiveFusion, correcteur Antidote, etc.).
- Veiller à ce que les nouveaux systèmes et technologies aient dans la mesure du possible une interface en français pour les programmes et services destinés au public.
- Poursuivre la formation de partenariats pour soutenir les postes bilingues chargés des services destinés au public qui sont offerts par le Ministère.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté acadienne et francophone.

- Afin de faire entendre la voix de la communauté acadienne et francophone (présentations et partenariats), augmenter la sensibilisation de toutes les directions du Ministère et d'autres parties intéressées à l'importance de consulter la communauté acadienne et francophone dans le cadre des activités du Ministère (par exemple, lors de consultations publiques).
- Consulter les organismes francophones et acadiens de la province afin de soutenir les activités relatives aux programmes et aux services qu'ils offrent.